

ARRÊTEZ



N'entrez pas si vous deviez être en auto-isolement.

Qui doit s'isoler ?

- **Tous ceux et celles qui sont arrivés au Canada au cours des 14 derniers jours (y compris en provenance des États-Unis) sauf s'ils sont pleinement vaccinés et ne présentent aucun symptôme de la COVID-19.**

et

- **Toute personne qui s'est fait dire de le faire par un fournisseur de soins de santé**

L'auto-isolement signifie que vous **NE DEVEZ PAS** quitter votre domicile ou voir d'autres personnes, sauf en cas d'urgence (par exemple, pour obtenir des soins médicaux urgents). Demandez l'aide d'amis, de parents ou de voisins pour vos courses.

Arrêtez la propagation de la COVID-19. Collaborez.
Apprenez-en plus à la page phsd.ca/COVID-19.

25 octobre 2021

phsd.ca

  @SantePubliqueSD



Public Health
Santé publique
SUDBURY & DISTRICTS